

Sommaire

- 01 Introduction
- 02 Les évolutions récentes des populations à bas revenus aux Antilles Guyane
- 03 Forte progression des inégalités depuis 2001
- 05 Plus grande perception de la dégradation du niveau de vie
- 06 Les personnes seules et les familles monoparentales sont les premières touchées
- 07 Des disparités avec l'âge et la commune
- 09 La situation de l'emploi, principale cause de pauvreté
- 11 Les transferts sociaux réduisent les inégalités
- 13 Une forte proportion de propriétaires dans les ménages à bas revenus
- 15 Pas de fracture technologique
- 17 Un budget contraint par les dépenses alimentaires et de logement
- 19 Les autres indicateurs d'inégalités
- 20 L'évolution de la législation sociale
- 21 Pour en savoir plus
- 22 Annexes



Introduction

Le panorama des minima sociaux a évolué depuis le début des années 2000 : l'alignement du revenu minimum d'insertion (RMI) est achevé depuis janvier 2002 et le revenu de solidarité (RSO) est versé depuis décembre 2001. L'uniformisation des barèmes de l'allocation parent isolé (API) avec ceux de métropole est complète depuis janvier 2007. Concernant les revenus liés à l'activité, la loi sur les 35 heures a conduit à revaloriser le SMIC de 24% entre 2001 et 2006. Des dispositifs incitatifs à la reprise d'activité (plan d'accompagnement à la recherche d'un emploi (PARE), et prime pour l'emploi (PPE) notamment ont été instaurés en 2001. La croissance économique observée sur la première moitié de la décennie a pu bénéficier de façon différenciée aux différentes catégories de ménages. Enfin, l'instauration prévue avant fin 2010 du revenu de solidarité active (RSA) dans les Dom en remplacement du RMI et de l'API conduit naturellement à s'intéresser aux publics potentiellement concernés.

La Directeur de la CAF de Guadeloupe



Jean SAINT-CLEMENT

La Directeur de la CAF de Martinique



Frantz LÉOCADIE

La Directrice de la CAF de Guyane



Isabelle MALINGE

Le Directeur interrégional de l'Insee
Antilles-Guyane



René JEAN

Les évolutions récentes des populations à bas revenus aux Antilles Guyane

Les économies des départements français d'Amérique (DFA) se caractérisent par des taux d'emploi faibles, et des taux de chômage particulièrement élevés relativement à la France métropolitaine, conséquence du faible développement de l'appareil productif local.

Les indices de développement humain (IDH) des Dom sont en retrait de celui observé au niveau national. C'est surtout le PIB par habitant, exprimé en parité de pouvoir d'achat, qui est à l'origine de cet écart, la richesse produite par habitant étant plus faible, et les prix plus élevés que dans les autres régions.

Un fort sous-emploi

Taux d'emploi et taux de chômage en 2007

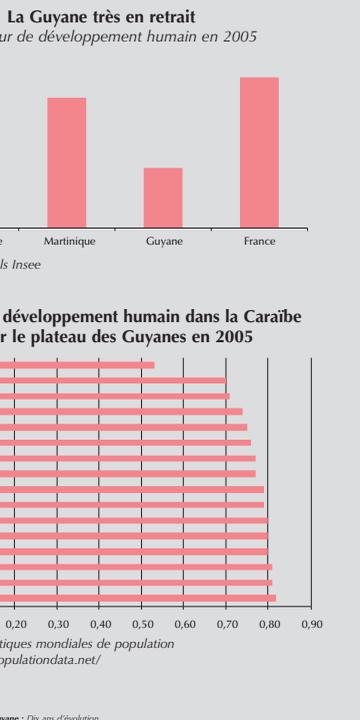
Unité : nombre et taux en %

	Guadeloupe*	Martinique	Guyane	France métropolitaine
Population totale au 1 ^{er} janvier	451 000	401 000	209 000	63 392 000
Taux d'emploi en juin	49,7	48,9	44,6	64,3
Taux de chômage en juin [1]	22,7	21,3	20,7	8,5

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement et enquêtes emploi

*y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin

[1] Les taux d'emploi et de chômage sont calculés sur les 15-64 ans selon la définition du Bureau international du travail (BIT).



L'indicateur de développement humain

L'indicateur de développement humain (IDH) est l'outil actuellement privilégié pour les comparaisons régionales et internationales de bien-être des populations. Il intègre, outre le PIB par habitant, des données qualitatives qui contribuent à la qualité de vie : la santé, appréhendée par l'espérance de vie à la naissance, l'éducation avec le taux d'alphabétisation et taux brut de scolarisation. Le PIB par habitant est exprimé en parités de pouvoir d'achat et dans une même monnaie, de façon à rendre compte du pouvoir d'achat relatif entre les pays. Plus il est proche de 1, plus le pays est développé au sens de cet indicateur.

Les départements d'Outre-mer représentent en revanche des flots de prospérité dans leur environnement géographique immédiat : les pays voisins affichent tous des IDH inférieurs.

Forte progression des inégalités depuis 2001

En 2006, le seuil de bas revenus Budget de Famille s'élève à 6 806€ par an pour la Guadeloupe, 7 394€ pour la Martinique, et 5 952€ pour la Guyane. Ces niveaux demeurent inférieurs à celui de la France métropolitaine (10 560€). Plus du quart des ménages disposent d'un revenu inférieur à ce seuil en Guyane, et près de 20% à la Martinique et 18% en Guadeloupe.

Outre ces disparités dans les distributions de revenus déjà observées en 1995 et 2001, l'évolution la plus marquante est la progres-

sion des inégalités entre 2001 et 2006, après leur réduction entre 1995 et 2001. Le taux de bas revenus s'accroît de plus de 4 points en Guadeloupe et à la Martinique, et de 1,5 points en Guyane. La croissance des revenus observée entre 2001 et 2006 a donc davantage bénéficié aux ménages situés au-dessus du seuil.

Cet accroissement récent des inégalités s'observe aussi en France métropolitaine, mais de façon moins marquée que dans les DFA : +1,2 points entre 2002 et 2006.

Le calcul du taux de bas revenus

Le taux de bas revenus

Dans les Départements Français d'Amérique, on calcule un taux de bas revenus à partir de l'enquête Budget de famille. Le revenu considéré est le revenu disponible annuel net, tel que défini dans le cadre EU-SILC.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:165:0001:0009:FR:PDF>

Le revenu disponible net comprend l'ensemble des revenus d'activités, des transferts sociaux, les revenus du patrimoine, et les loyers dits « imputés ». Ces derniers correspondent aux services de logement que les ménages propriétaires se rendent à eux-mêmes et permettent notamment de mieux comparer les niveaux de vie des propriétaires et des locataires. Sont ajoutés les transferts monétaires entre les ménages, afin de prendre en compte cette forme volontaire de redistribution. Le tout est minoré des impôts directs (impôts sur le revenu, taxes d'habitation et foncière).

Le taux de bas revenus est égal à 60% de ce revenu annuel médian par unité de consommation.

Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est calculé selon l'échelle d'équivalence dite « OCDE/Insee » : le 1er adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 chacune, les personnes de moins de 14 ans pour 0,3 chacune. Cette normalisation par le nombre d'unités de consommation permet de prendre en compte la taille du ménage.

La distance au seuil

Le taux de bas revenus est un indicateur d'inégalité relative des revenus. Il indique la proportion de ménages se situant dans le bas de la distribution des revenus. Il est complété par la distance au seuil, égale au revenu moyen d'une catégorie considérée rapporté au seuil de bas revenu. Plus cette distance est proche de 1, plus la catégorie étudiée se rapproche du seuil.

Le revenu disponible rapporté au nombre d'unités de consommation indique le niveau de vie du ménage. Le premier quintile rassemble les 20% des ménages ayant les niveaux de vie les plus faibles, le second quintile les 20% suivants, etc. jusqu'au 5e quintile qui regroupe les 20% les plus aisés.

Compte tenu du plan de sondage de l'enquête Budget et de la taille de l'échantillon, l'intervalle de confiance sur le taux de bas revenus pour l'ensemble de la population est de plus ou moins 1 point. Au niveau national, sur l'enquête Revenus fiscaux la précision est de plus ou moins 0,5 point.

Les ménages situés sous le seuil de bas revenus s'en éloignent entre 2001 et 2006 en Guadeloupe et en Martinique. Ces populations ont donc vu leur situation relative se dégrader au cours des dernières années. En

Guyane, ces mêmes ménages se rapprochent du seuil : si la proportion de bas revenus augmente dans ce département, la situation des populations concernées s'améliore en moyenne.

Forte disparité avec la France métropolitaine surtout en Guyane

Évolution du taux de bas revenus

Unité : %, seuil en € par an

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	France métropolitaine*
1995	18,1	17,0	26,1	13,5
2001	13,5	15,1	25,0	12,0
2006	17,8	19,8	26,5	13,2
Seuil de bas revenus 2006	6 806	7 394	5 952	10 560

Sources : Insee, Enquête Budget de Famille, Revenus fiscaux en France métropolitaine
* 1996, 2002 et 2006

Note de lecture : En 1995, 18,1% des ménages guadeloupéens vivent sous le seuil de bas revenus. Cette proportion descend à 13,5% en 2001, pour remonter à 17,8% en 2006.

Dans le même temps, l'accroissement de la distance au seuil pour les ménages situés au-dessus du seuil indique une augmentation plus

rapide des ressources des ménages plus aisés plus marquée en Guyane et en Martinique qu'en Guadeloupe.

Éloignement du seuil de bas revenus en Guadeloupe et en Martinique

Distance au seuil de bas revenus

Unité : nombre, seuil en € par an

	1995		2001		2006	
	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil
Guadeloupe	0,74	2,5	0,75	2,2	0,70	2,3
Martinique	0,73	2,6	0,74	2,2	0,71	2,5
Guyane	0,61	2,6	0,61	2,7	0,63	2,9
France métropolitaine	0,82		0,84		0,82	

Sources : Insee, Enquête Budget de Famille, Revenus fiscaux en France métropolitaine
* 1996, 2002 et 2006

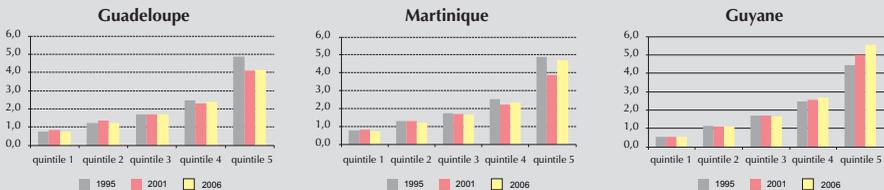
Note de lecture : En 1995, les ressources d'un ménage martiniquais situé sous le seuil de bas revenus représentent en moyenne 73% de ce seuil. Pour les autres ménages, les revenus sont en moyenne égaux à 2,6 fois ce seuil.

Les ménages situés au-dessus du seuil de bas revenus représentent de 75 à 80% des ménages selon le département. Ils recouvrent donc à la fois les classes moyennes, et des personnes très aisées, catégories pour lesquelles les revenus ont évolué de façon divergente. En Guadeloupe et en Martinique, les ménages situés juste au-dessus du seuil de bas revenus (le second quintile) s'en rapprochent alors qu'ils s'en étaient plutôt éloignés entre 1995 et 2001. Pour les

ménages médians (le 3e quintile), les niveaux de vie sont stables. Outre l'accroissement du nombre de ménages sous le seuil de bas revenus, il y a donc eu baisse ou stagnation du niveau de vie pour les ménages des classes moyennes. En Martinique, l'augmentation plus rapide des ressources au-delà du seuil est concentrée sur les 20% des ménages les plus aisés. En Guyane, cette déformation est régulière entre 1995 et 2006.

Stagnation du niveau de vie des classes moyennes

Distance au seuil de bas revenus selon le quintile de revenu par unité de consommation



Source : Insee, Enquête Budget de Famille

Plus grande perception de la **dégradation** du niveau de vie

La grande majorité des ménages situés au-delà du seuil de bas revenus déclare bénéficier d'un niveau de vie élevé. Toutefois, cette proportion diminue sensiblement entre

2001 et 2006, signe d'une prise de conscience de la montée des inégalités, et de la détérioration de la position sociale de catégories de la population autrefois considérées comme aisées.

De moins en moins nombreux à se trouver à l'aise

Proportion de ménages déclarant bénéficier d'un niveau de vie élevé au sein des ménages situés au-dessus du seuil de bas revenus

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
1995	95	97	94
2001	97	96	91
2006	89	87	88

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

A l'opposé, parmi les ménages situés sous le seuil de bas revenus, peu déclarent un faible niveau de vie : entre le cinquième et le quart. En Guyane - où le taux de bas revenus est particulièrement élevé - ils sont plus du tiers. La majorité des personnes en situation de pauvreté sem-

ble donc s'accommoder de la faiblesse de leurs ressources. La hausse récente de cette proportion pour la Guadeloupe et la Martinique indique cependant que les populations gagnées par la pauvreté ont davantage conscience de leur position dans l'échelle des niveaux de vie.

La perception de la pauvreté s'aggrave entre 2001 et 2006

Proportion de ménages qualifiant leur niveau de vie de faible au sein des ménages situés au-dessous du seuil de bas revenus

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
1995	23	23	35
2001	18	21	36
2006	22	25	36

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Les personnes seules et les familles monoparentales sont les premières touchées

La pauvreté touche d'abord les familles monoparentales et les personnes seules. Exprimée en nombre de personnes, la proportion de bas revenus augmente lorsque le taux s'accroît. Mais en Guyane, cette proportion est bien plus élevée, puisque près de 40% des familles nombreuses sont concernées par les bas revenus.

Davantage de bas revenus dans les familles nombreuses et monoparentales

Taux de bas revenus par type de famille en 2006

Unité : %	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Homme seul	19	22	31
Femme seule	20	22	32
Famille monoparentale	25	32	32
Couple 0 enfant	8	8	9
Couple 1 enfant	15	13	13
Couple 2 enfants	12	12	15
Couple 3 enfants et plus	23	13	39

Source : Insee, Enquête Budget de Famille

Plus de bas revenus en Guyane

Proportion de personnes vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus

Unité : %	Guadeloupe	Martinique	Guyane	France métropolitaine*
1995	24,4	21,5	32,3	13,5
2001	17,1	17,8	32,8	12,0
2006	19,8	20,5	35,5	13,0

Sources : Insee, Enquête Budget de Famille, Revenus fiscaux en France métropolitaine

* 1996, 2002 et 2006

De nombreux enfants vivent au sein des ménages sous le seuil de bas revenus : le quart en Guadeloupe et en Martinique, presque la moitié en Guyane. La forte proportion de bas revenus au sein des familles monoparentales et des familles nombreuses explique ce résultat.

Une forte proportion d'enfants vit dans un ménage sous le seuil de bas revenus

Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus

Unité : %	Guadeloupe	Martinique	Guyane	France métropolitaine*
1995	31,2	25,6	41,7	16,0
2001	23,0	22,0	40,9	15,1
2006	24,1	25,8	45,2	17,7

Sources : Insee, Enquête Budget de Famille, Revenus fiscaux en France métropolitaine

* 1996, 2002 et 2006

Quand la personne de référence n'est pas originaire de l'Union européenne (Dom compris) les ménages ont des taux de bas revenus particulièrement élevés. En Guyane, la part de la population née hors du département atteint en 2007 plus de 32%, pour 8% en Guadeloupe et 15% à la Martinique. Le taux global de bas revenus de Guyane est donc influencé par la forte proportion d'étrangers.

La proportion de bas revenus est plus élevée chez les étrangers

Taux de bas revenus selon la région de naissance de la personne de référence en 2006

Unité : %	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Département d'Outremer	15	8	6
France métropolitaine, Union Européenne	16	19	18
Autre pays	45	55	42

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Des disparités avec l'âge et la commune

Entre 2001 et 2006, la proportion de bas revenus double en Guadeloupe pour les plus de 65 ans, et s'accroît de plus de 2 points en Martinique. Entre 1995 et 2001, les revalorisations du minimum vieillesse avaient

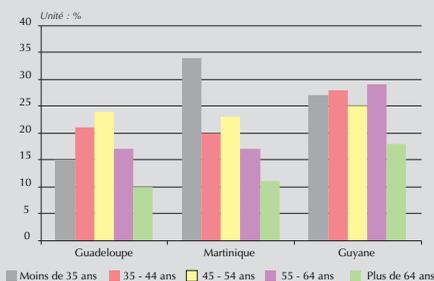
accompagné l'arrivée à l'âge de la retraite de générations avec des carrières professionnelles plus complètes et avaient permis une diminution de cette proportion.

Cependant, les plus âgés demeurent les moins concernés par les bas revenus.

En Martinique, les moins de 35 ans sont particulièrement touchés par l'augmentation récente de pauvreté. En Guyane, les moins de 45 ans échappent à la paupérisation.

Fortes proportions de bas revenus parmi les jeunes ménages de Martinique

Proportion de personnes sous le seuil de bas revenus par âge en 2006



Source : Insee, Enquête Budget de Famille

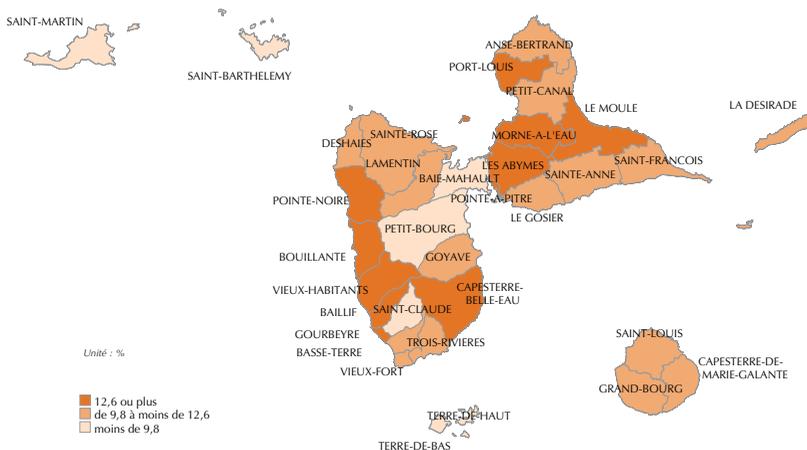
La proportion d'allocataires de minima sociaux révèle des disparités géographiques par commune.

En Guadeloupe, ils se trouvent principalement sur l'axe les Abymes, Morne-à-l'Eau, le Moule et en Côte-sous-le-Vent.

En Grande-Terre, le déclin de l'agriculture n'a pas été compensé par la création d'autres activités économiques au Moule et à Morne-à-l'Eau tout comme Port-Louis. En Basse-Terre, Capesterre-Belle-Eau souffre des mêmes difficultés. Au cœur de l'activité économique, Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault et Petit-Bourg sont relativement épargnées.

Les populations défavorisées sont surreprésentées dans certaines communes

Répartition géographique des allocataires de minima sociaux

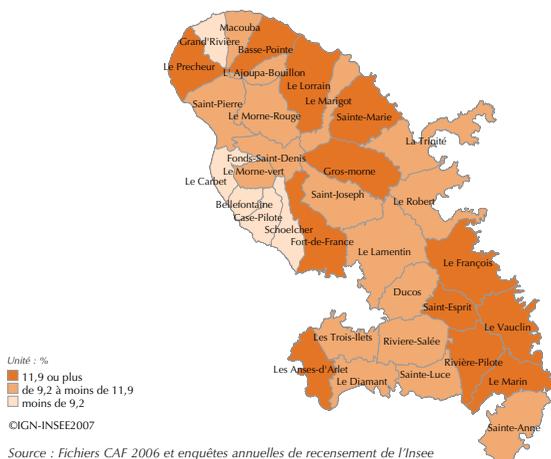


Source : Fichiers CAF 2006 et enquêtes annuelles de recensement de l'Insee

En Martinique, les communes du Nord de l'île concentrent une proportion assez élevée d'allocataires, comme dans le Sud Atlantique et à Fort-de-France. À l'opposé, les communes rési-

dentielles du Nord-Caraïbe (de Schoelcher au Carbet) et, dans une moindre mesure, celles du Sud-Caraïbe (Trois-Ilets, Rivières-Salée, Sainte-Luce, et le Diamant) ont les taux les plus faibles.

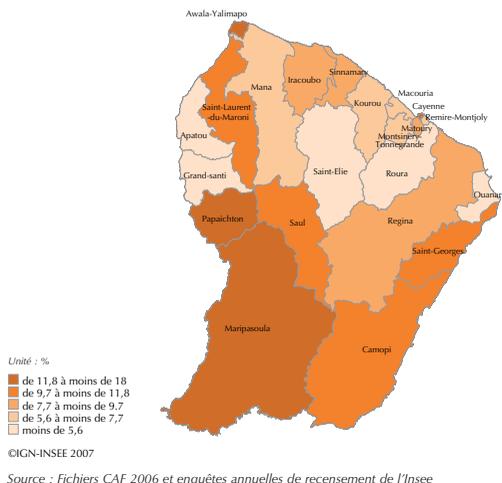
Part des bénéficiaires des minima sociaux dans la population en 2006



En Guyane, la proportion d'allocataires de minima sociaux est particulièrement élevée sur les communes bordant les fleuves Maroni et Oyapock. L'emploi y est moins développé que

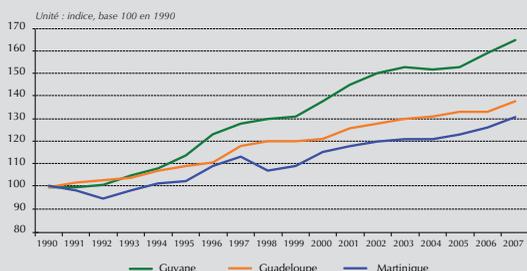
sur le reste du territoire guyanais et la natalité plus élevée. À Cayenne, où se concentre l'essentiel du parc de logements sociaux du département, la proportion est aussi importante.

Part des bénéficiaires des minima sociaux dans la population en 2006



La situation de l'emploi, principale cause de pauvreté

Forte progression de l'emploi au cours des 15 dernières années *Evolution de l'emploi*



La hausse de l'emploi a été forte au cours des 15 dernières années : 30% aux Antilles et 60% en Guyane.

Mais, cette progression est pour partie imputable au développement des formes particulières d'emploi¹ qui conduisent en moyenne à des rémunérations annuelles plus faibles. C'est souvent la principale cause du développement du nombre de travailleurs pauvres. Plus la personne de référence est éloignée de l'emploi (présent ou passé), plus le taux de bas revenus est élevé. L'absence d'un emploi suffisamment rémunéré au sein du ménage conduit à un faible niveau de vie.

Fort taux de bas revenus pour les chômeurs et des inactifs *Taux de bas revenus selon la situation d'activité en 2006*

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
CDI, temps plein	6	10	9
CDD, stage, temps partiel	20	26	22
Chômage	42	49	57
Retraite	9	12	18
Autre inactivité	44	45	48

Source : Insee, Enquête Budget de Famille

Le taux de bas revenus des titulaires d'un emploi précaire est plus de deux fois celui des salariés sous contrat à durée indéterminée, mais cette situation reste préférable -du point de vue de l'analyse des inégalités- à celle de chômeur ou d'inactif (hors retraités). La distance au seuil de bas revenus des personnes en forme particulière d'emploi est proche de celles en contrat à durée indéterminée à temps plein en Guadeloupe et en Martinique.

Les CDD sont moins pauvres que les chômeurs

Distance au seuil de bas revenus selon la situation d'activité en 2006

Unité : nombre

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
CDI, temps plein	3	3	3
CDD, stage, temps partiel	2	2	2
Chômage	1	1	1
Retraite	2	2	2
Autre inactivité	1	1	1

Source : Insee, Enquête Budget de Famille

La proportion de bas revenus se réduit parmi les indépendants avec la diminution du nombre de petits agriculteurs. La majoration de la rémunération des agents publics les met dans une situation plus favorable que leurs homologues du privé. Enfin, les employés sont, en 2006, autant concernés que les ouvriers par les bas revenus. Les sans profession hors retraités² présentent toujours les taux de bas revenus les plus élevés.

1 Ce terme rassemble tout ce qui n'est pas contrat à durée indéterminée à temps plein : emplois aidés, contrats à durée déterminée, ou à temps partiel, stagiaires, intérimaires et apprentis.

2 Les retraités sont traditionnellement reclassés dans leur catégorie de dernier emploi.

Les couples bi-actifs sont proportionnellement de moins en moins nombreux. La part des familles monoparentales comportant au moins une personne en emploi diminue

également, mais dans une moindre proportion. À l'inverse, la part des personnes seules progresse, qu'elles aient ou non un emploi.

La proportion des personnes seules double aux Antilles Structure des ménages selon le nombre d'actifs occupés

Unité : %

	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
Ménages avec 2 actifs occupés ou plus	19	14	19	11	22	18
Ménages avec 1 actif occupé	19	13	18	10	24	21
Ménages sans actif occupé	11	8	12	7	11	11
Famille monop. avec au moins 1 actif occupé	15	12	17	14	14	12
Famille monoparentale sans actif occupé	11	8	11	10	9	12
Personne seule active occupée	9	18	10	20	11	14
Personne seule à la retraite	9	13	8	16	3	4
Personne seule au chômage ou autre inactive	7	14	7	13	6	9
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquêtes emploi des Dom

La progression de l'emploi a d'abord bénéficié aux personnes seules au détriment des couples. Les ressources sont de moins en moins mutualisées au sein d'une famille, d'où de moindres économies d'échelle réalisées sur les dépenses. En cas de progression du chômage, cette répartition de l'emploi au sein des familles conduira aussi à une plus forte proportion de ménages sans revenu d'activité.

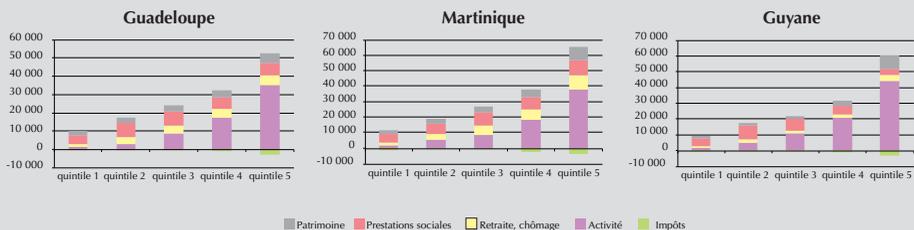
Les plus bas revenus se caractérisent par une quasi-absence de revenu d'activité. Plus du quart des allocataires des Caisses d'allocation

familiales déclare ne percevoir aucune ressource de cette nature. Plus le niveau de vie augmente, plus les revenus d'activité deviennent prépondérants. L'absence de revenu d'activité est la première cause d'inégalités des revenus.

Le montant total des prestations sociales perçues varie peu selon le niveau de vie. Les retraites et prestations chômage sont faibles pour les 20% de ménages ayant le plus faible niveau de vie et relativement stables pour les autres. Enfin, la fiscalité directe ne devient visible qu'à partir du milieu de la distribution.

Quasi-absence de revenus d'activité pour les plus modestes

Montant et structure des revenus en 2006



Source : Insee, Enquête Budget de Famille

Les transferts sociaux réduisent les inégalités

Dans les départements d'outre-mer, la redistribution s'opère principalement par les prélèvements sociaux sur les revenus d'activité d'une part, le versement de prestations sociales et familiales d'autre part : la proportion de ménages sous le seuil de 60% du revenu médian est divisée par 2,5 à l'issue du versement des prestations sociales en

Guadeloupe et à la Martinique. Près d'un ménage sur deux se situe sous le seuil de bas revenus en ne tenant compte que des revenus du travail et du patrimoine (revenus primaires). Après prélèvements et transferts sociaux, cette proportion passe à un sur cinq. En Guyane, les disparités de revenus primaires sont plus faibles, mais la redistribution joue également moins.

Forte redistribution des prestations sociales

Proportion de ménages à moins de 60% du revenu médian par unité de consommation en 2006

Unité : %	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Revenu primaire	47	46	42
Revenu de référence	31	30	36
Revenu disponible brut	19	19	26
Revenu disponible net	18	20	27

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Les différents revenus sont décrits en page 30.

En revanche, la fiscalité directe opère peu sur les bas revenus : après impôts directs, la proportion de ménage sous les 60% du revenu médian diminue d'un peu plus d'un point en Guadeloupe, mais augmente légèrement à la Martinique et en Guyane. Cette absence d'effet redistributif de la fiscalité directe s'explique par la faiblesse des revenus : en 2006, près du tiers des foyers fiscaux ne sont pas imposables. Par ailleurs, les taxes d'habitation et foncière ne sont pas redistributives puisque le taux de pro-

priétaires est élevé y compris au sein des bas revenus.

Cette quasi-absence de redistribution via la fiscalité directe s'observe sur l'ensemble de la distribution des revenus : le ratio du revenu moyen des 20% les plus aisés rapporté au revenu moyen des ménages médians n'est quasiment pas modifié par la fiscalité directe. Les prestations sociales ne modifient pas non plus les disparités de revenus entre les plus aisés et les médians. Seuls les prélèvements sur les revenus d'activité réduisent l'écart.

Faible redistributivité de la fiscalité directe

Ratio interquintile par type de revenus en 2006

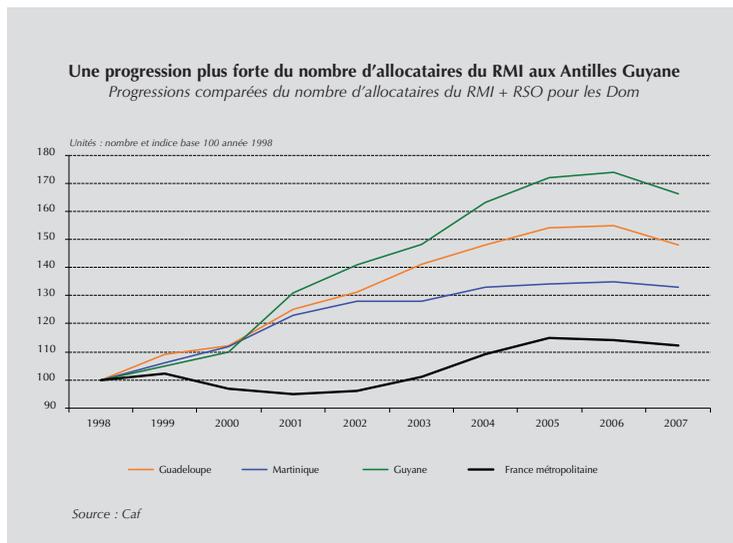
Unité : nombre	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Revenu primaire	3,4	3	3,8
Revenu de référence	1,8	1,9	3,3
Revenu disponible brut	1,8	1,8	2,3
Revenu disponible net	1,7	1,8	2,3

Source : Insee, Enquête Budget de Famille

Les différents revenus sont décrits en page 30.

Au début des années 2000, le nombre d'allocataires du RMI a diminué en France métropolitaine. Les évolutions ne sont pas les mêmes dans les départements d'Outre-mer. La plus

forte précarité de la population et l'évolution de la législation jusqu'en 2001, ont entraîné une augmentation significative du nombre de bénéficiaire jusqu'en 2005.



Une forte proportion de propriétaires dans les ménages à bas revenus

La proportion de ménages à bas revenus est plus élevée au sein des ménages logés en secteur locatif privé, puis en secteur locatif social. Il reste fort pour les propriétaires non-accédants³.

selon le statut d'occupation du logement. De plus, la part de l'habitat traditionnel où les résidents sont dans leur grande majorité propriétaires reste élevée (de l'ordre de 10% en 2005 en Guadeloupe et à la Martinique, 30% en Guyane).

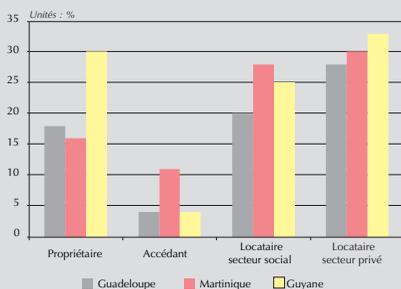
Les ménages vivant sous le seuil de bas revenus sont aussi fréquemment propriétaires de leur logement que les autres. La Martinique fait figure d'exception avec un écart de près de 16 points entre les plus modestes et le reste de la population. C'est surtout au niveau des accédants que l'écart est important, quel que soit le département. Les difficultés d'accès au crédit des ménages modestes et la forte progression du prix des logements expliquent leur sous-représentation.

Enfin, le secteur locatif social ne concentre pas une plus forte proportion de ménages à bas revenus, à l'exception de la Martinique. Dans les autres départements, c'est le secteur locatif privé qui pallie le manque de logements sociaux, notamment en Guyane.

L'équipement des logements a nettement progressé au cours des dernières années. L'écart entre les plus modestes et les plus aisés reste toutefois important en 2006, notamment en Guyane.

Plus de 15% des propriétaires vivent sous le seuil de bas revenus

Taux de bas revenus selon le statut d'occupation en 2006



Source : Insee, Enquête Budget de Famille

Le développement déjà ancien de l'accèsion en secteur social dans les départements d'outre-mer contribue pour partie à cette répartition relativement équilibrée du taux de bas revenus

Pas de sur-représentation des bas revenus en secteur locatif social

Répartition des ménages sous le seuil de pauvreté ou au delà selon le statut d'occupation en 2006

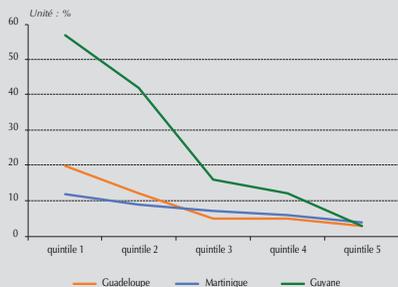
	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil
Propriétaire	55	57	42	58	42	36
Accédant	5	14	5	10	1	13
Locataire secteur social	23	19	35	22	28	30
Locataire secteur privé	18	10	18	11	29	21
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de Famille

3 Il s'agit de ménages propriétaires qui n'ont plus de remboursement à effectuer sur leur résidence principale.

Fortes disparités dans le confort des logements en Guyane

Proportion de logements ne disposant pas du confort élémentaire* selon le niveau de vie en 2006



Source : Insee, Enquête Budget de Famille

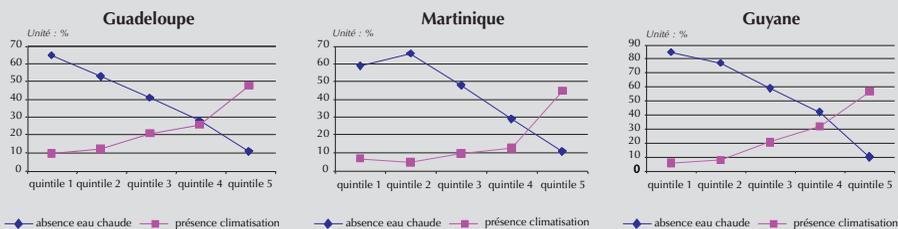
* sans eau courante ou électricité ou WC ou salle d'eau.

Les disparités d'équipement selon le niveau de vie apparaissent très marquées pour un élément de confort ancien comme l'eau chaude, et pour un plus récent, la climatisation. Il semble y avoir une segmentation assez prononcée entre des logements tout équipés occupés par des personnes aisées d'une part, et un habitat plus traditionnel dans lequel les éléments de confort se diffusent progressivement, selon les moyens du ménage.

La souscription d'une assurance habitation, pourtant obligatoire, est également très discriminante selon les niveaux de vie : plus celui-ci est faible, plus cette dépense est considérée comme optionnelle. Tous les départements d'outre-mer sont concernés, même si le taux d'assuré est un peu plus élevé à La Martinique. De nets progrès sont cependant enregistrés depuis 2001, et ce pour toutes les catégories de ménages.

Une forte proportion de logements sans eau chaude

Eau chaude et climatisation dans les logements en 2006



Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Les ménages sont équipés dans leur grande majorité en électroménager de base. Le lave linge reste un peu en retrait pour les ménages modestes, mais les plus aisés n'en sont pas pour autant

équipés à 100%. La diffusion du four à micro-ondes s'est opérée en premier lieu auprès des ménages de niveaux de vie élevé, mais s'est rapidement étendue à l'ensemble de la population.

Près des trois quart des ménages modestes n'ont pas souscrit d'assurance habitation

Proportion de ménages ayant souscrit une assurance habitation

	1 ^{er} quintile		2 ^{ème} quintile		3 ^{ème} quintile		4 ^{ème} quintile		5 ^{ème} quintile	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Guadeloupe	8	23	15	19	23	27	41	52	67	77
Martinique	26	36	30	34	27	38	40	47	66	81
Guyane	10	22	18	27	25	39	57	62	76	84

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Pas de fracture technologique

Si la plupart des ménages sont équipés d'un téléviseur classique, le « home cinéma » commence à apparaître outre-mer. Le taux d'équipement est plus faible pour les 20% des plus modestes, mais il est relativement homo-

gène sur le reste de la distribution des niveaux de vie. Cette nouvelle technologie a donc d'emblée bénéficié d'une diffusion de masse, à l'opposé de produits comme le magnétoscope qui, à ses débuts, était très élitiste.

Le « home cinéma » intéresse tous les niveaux de vie

Proportion de ménages équipés d'un home cinéma en 2006

Unité : %	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe	2	5	3	5	7
Martinique	3	6	6	4	10
Guyane	5	7	1	2	8

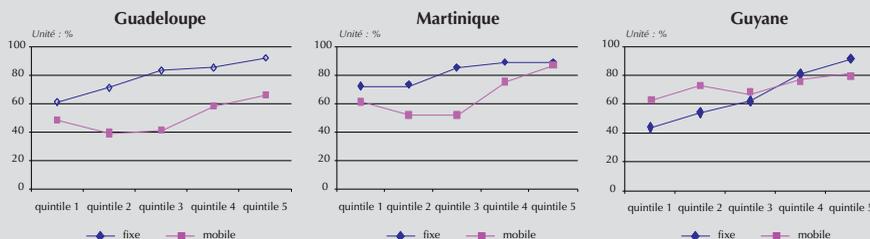
Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Les chaînes de télévision payantes ont connu des débuts difficiles dans les Dom, certains territoires étant peu ou pas couverts. Le rattrapage est spectaculaire dès 2001, et se confirme en 2006. Même si l'achat de ce type de services croît avec le niveau de vie, les écarts sont plutôt faibles à la Martinique, plus prononcés dans les autres départements. Le taux d'équipement des ménages en téléphone fixe n'a cessé de diminuer, avec la

montée en puissance des téléphones portables. Toutefois, cette substitution entre les deux technologies est nettement plus marquée pour les ménages modestes que pour les plus aisés. En 2006, l'écart d'équipement entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres est entre 10 et 15% pour le téléphone portable selon le département, et plus du double pour le téléphone fixe.

Moins de multi-équipement téléphonique pour les ménages modestes

Taux d'équipement en téléphone fixe et portable en 2006



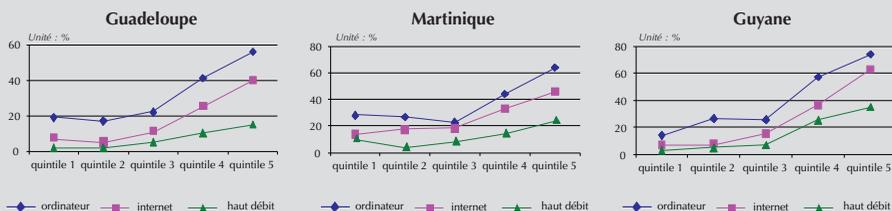
Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

L'équipement informatique des ménages d'outre-mer a fortement progressé depuis 1995 : réservé à quelques initiés plutôt aisés au départ, il s'est très vite répandu à toute la population. Plus qu'au niveau de vie, l'achat d'un ordinateur est lié à l'usage d'une

connexion Internet. Pour l'internet haut débit, l'ensemble du territoire n'est pas encore couvert. Les fortes disparités de taux de connexion selon le niveau de vie sont liées aux différences d'équipement des zones de résidence.

Un ménage modeste sur cinq possède un ordinateur

Taux d'équipement en ordinateur, Internet et Internet haut débit en 2006



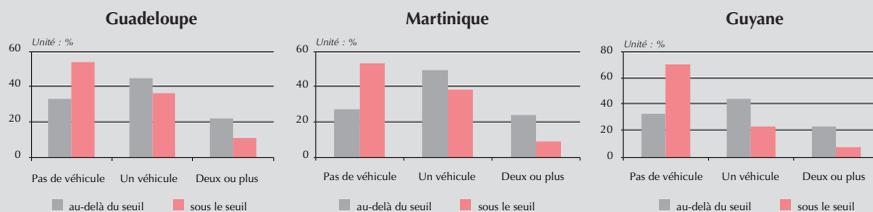
Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Les ménages vivant sous le seuil de bas revenus sont relativement bien dotés en automobiles : à peine 10 points en dessous des ménages au-

dessus du seuil. Ce même écart se retrouve sur le multi-équipement automobile, proche de 10% pour les ménages modestes.

Un ménage modeste sur trois ne dispose pas d'automobile

Taux d'équipement des ménages en véhicules automobiles en 2006



Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

En évolution temporelle, l'acquisition d'automobiles a été plus rapide pour les ménages modestes que pour l'ensemble. Il s'agit d'un phéno-

mène de rattrapage. Dès que le taux d'équipement avoisine les 50%, la progression est plus lente, et surtout liée au multi-équipement.

Un budget contraint par les dépenses alimentaires et de logement

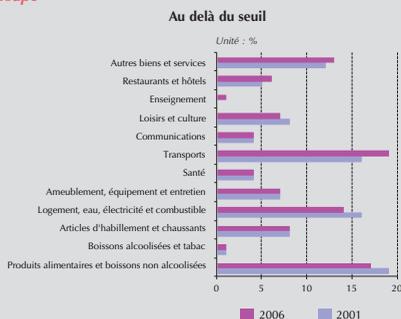
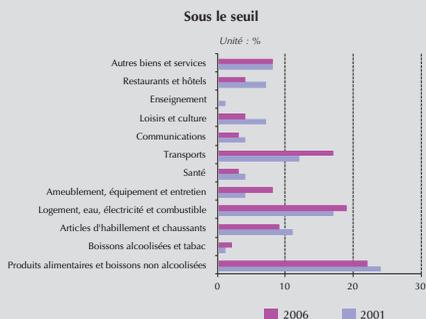
La part des dépenses consacrées à l'alimentation diminue dans tous les départements d'outre-mer, et pour tous les ménages, sauf à la Martinique où la grève des dockers de 2005 a conduit à un renchérissement exceptionnel du prix des produits ali-

mentaires. Elle touche davantage les ménages situés au-dessous du seuil de bas revenus. Les dépenses alimentaires représentent en 2006 autour de 20% des dépenses des ménages modestes, et 5 points de moins pour les plus aisés.

Alimentation, logement, transport : deux tiers du budget des ménages modestes

Structure des dépenses annuelles selon le niveau de bas revenus des ménages en 2006

Guadeloupe



Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

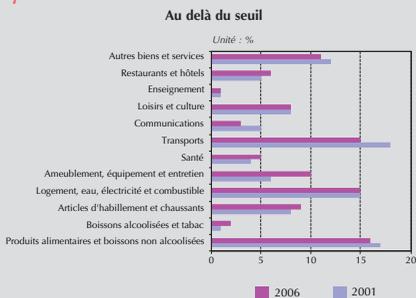
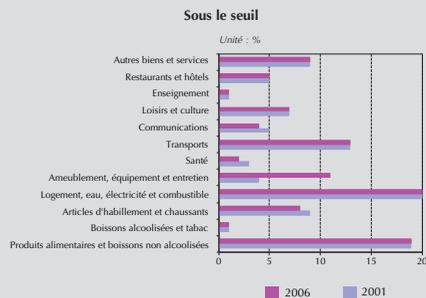
La part des dépenses courantes liées au logement (loyer, charges, eau, et électricité) a diminué sauf pour les ménages modestes de Guadeloupe.

Depuis 2006, le logement représente le plus gros poste de dépense pour les ménages modestes, dans tous les départements.

Alimentation, logement, transport : deux tiers du budget des ménages modestes

Structure des dépenses annuelles selon le niveau de bas revenus des ménages en 2006

Martinique



Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Le poids des dépenses de transport est marqué par les chocs pétroliers de 2000 et 2006. Comme les dépenses de carburants sont très

peu élastiques au prix, toute hausse de ce dernier se fait au détriment de la consommation d'autres biens et services.

Outre les carburants, le poste « transports » comprend aussi le transport aérien. Le prix du billet d'avion s'est fortement accru sur la période 2001-2006. Ce sont surtout les ména-

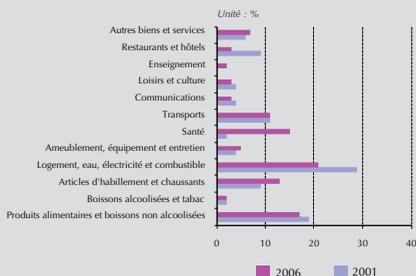
ges situés au-dessus du seuil de bas revenus qui sont concernés par le transport aérien, d'où un écart important dans le poids des dépenses de transport selon le niveau de vie du ménage.

Alimentation, logement, transport : deux tiers du budget des ménages modestes

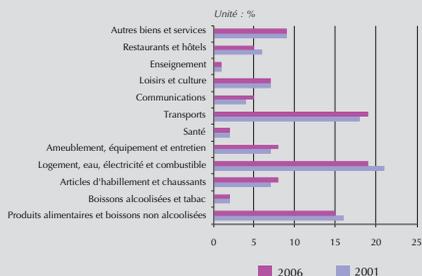
Structure des dépenses annuelles selon le niveau de bas revenus des ménages en 2006

Guyane

Sous le seuil



Au delà du seuil



Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Le poids des dépenses en ameublement, ou en biens d'équipement progresse rapidement pour les ménages modestes en Guadeloupe, à la Martinique, et se maintient en Guyane. À l'inverse, la part budgétaire des télécommunications reste relativement stable dans tous les départements, et pour tous les ménages.

Les dépenses en habillement-chaussures sont en proportion plus importantes pour les ménages

situés sous le seuil de bas revenus, sauf à la Martinique en 2006.

Pour les ménages modestes, la faiblesse des dépenses de loisirs et le moindre recours aux services marchands, leur permet de boucler leur budget. C'est particulièrement vrai dans les taux de départ en vacances : même s'il progresse au cours du temps, le taux de départ varie énormément selon le niveau de vie. Ce n'est qu'à partir du 4^{ème} quintile qu'il progresse vraiment.

Deux fois moins de séjours hors domicile pour les ménages modestes

Proportion de ménages ayant effectué un séjour hors domicile durant au moins 4 jours

Unité : %

	1 ^{er} quintile		2 ^{ème} quintile		3 ^{ème} quintile		4 ^{ème} quintile		5 ^{ème} quintile	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Guadeloupe	6	13	6	10	14	12	7	33	21	43
Martinique	10	16	12	18	13	13	21	28	33	59
Guyane	6	29	10	21	20	19	23	52	34	68

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille

Les autres indicateurs d'inégalités

Les distributions de revenus qui mesurent la proportion de ménages sous le seuil de bas revenus sont celles propres à chaque département d'outre-mer. Cela conduit à un seuil dif-

férent selon les territoires. Toutefois, les évolutions demeurent identiques, que l'on utilise le seuil propre au territoire ou le seuil de France métropolitaine.

Évolution du taux de bas revenus avec le seuil de France métropolitaine

Unité : %, et montant en euros

	Guadeloupe	Martinique (a)	Guyane	France* métropolitaine	Seuil en € par mois
1995	50,2	38,3	48,3	13,5	732
2001	43,1	28,0	46,9	12,0	812
2006	45,8	37,6	49,7	13,2	880

Sources : Insee, Enquêtes Budget de Famille des DOM, et enquête Revenus fiscaux pour la France métropolitaine

*Années 1996 et 2002 pour la France métropolitaine.

(a) La distribution des revenus de la Martinique présente la particularité d'une forte proportion de ménages situés juste au-dessus du seuil métropolitain.

Le niveau de vie est calculé en rapportant le revenu au nombre d'unités de consommation. Il reprend l'échelle d'équivalence OCDE/Insee :

1 pour le premier adulte ;

+ 0,5 par adulte supplémentaire et enfant de 14 ans ou plus ;

+ 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

À la Caf, on ajoute + 0,2 pour une famille monoparentale.

Ce calcul augmente mécaniquement la proportion de bas revenus au sein des familles monoparentales.

Taux de bas revenus en 2006 selon l'échelle d'équivalence retenue

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Ensemble			
Échelle OCDE/Insee	17,8	19,8	26,5
Échelle CAF	20,0	18,3	26,2
Familles monoparentales			
Échelle OCDE/Insee	24,5	31,9	31,8
Échelle CAF	24,6	32,2	32,5

Source : Insee, Enquête Budget de famille Dom 2006.

Un autre indicateur retenu, notamment dans le cadre de l'engagement national contre la pauvreté, consiste à réévaluer le seuil de bas revenus de 1995 de la seule progression des prix. En cas de gain de pouvoir d'achat des ménages

modestes, la proportion de ménages pauvres diminue mécaniquement. C'est ce qui s'est produit entre 1995 et 2001. Mais lorsque les prix progressent plus vite que leurs revenus, c'est l'effet inverse qui est observé.

Évolution du taux de bas revenus relatif dans les Dom avec un seuil 1995 ancré dans le temps

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
1995	18,1	17,0	26,1
2001	11,2	10,7	24,2
2006	14,7	16,4	25,6

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille des Dom et indices des prix des Dom.

Note de lecture : En 1995, le seuil de bas revenus en Guadeloupe était de 5 209 euros par an, conduisant à un taux de bas revenus de 18,1%. En faisant progresser ce seuil au même rythme que l'indice des prix à la consommation, 14,7% des ménages se situent en deçà en 2006, ce qui indique que les revenus des ménages modestes ont progressé plus vite que l'inflation sur la période 1995-2006.

L'évolution de la législation sociale

1938 : Création des Allocations Familiales

Mars 1951 : Application du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) dans les DOM

1970 : Application du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) d'un montant inférieur à la France métropolitaine.

Septembre 1974 : Création de l'Allocation de Rentrée Scolaire

Octobre 1975 : Création de l'Allocation d'Éducation Spéciale et de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)

Juillet 1976 : Création de l'Allocation Logement Familiale

Janvier 1978 : Création de l'Allocation Parent Isolé

Juillet 1978 : Création du Complément Familial

Octobre 1980 : Création de l'Allocation Logement Sociale

Du 1er juillet 1982 au 1er janvier 1996 : Aligement du SMIC pratiqué dans les Dom sur celui de la France métropolitaine

Juin 1985 : Création de l'Allocation de Soutien Familial

Décembre 1988 : Instauration dans les Dom du RMI d'un montant inférieur de 20% au barème national

Janvier 1991 : Création de l'Aide à la Famille pour l'emploi d'une assistante maternelle

Janvier 1993 : Création du Complément AAH

1er juillet 1994 : Régime des Allocations Familiales des Dom totalement aligné sur celui de la métropole

Janvier 1995 : Allocation de Garde d'Enfant à Domicile et de l'Allocation d'Adoption

Janvier 1996 : Création de l'Allocation Pour Jeune Enfant et de l'Allocation Parentale d'Éducation

1998 : Extension du dispositif d'intéressement lié au RMI (Loi contre les exclusions) ; lissage des effets de seuil au sortir du RMI pour la taxe d'habitation (2000) et les allocations logements (2001).

Janvier 2001 : Création de l'Allocation de Présence Parentale

Fort revalorisation du SMIC de 2001 à 2006 (+24%) associée à la loi sur les 35 heures.

2001 : Mise en œuvre de la prime pour l'emploi (PPE), au début ciblée sur le SMIC à temps plein, et progressivement étendue aux durées d'emploi incomplètes sur l'année (temps partiels, CDD au SMIC).

Décembre 2001 :Création du revenu de solidarité (RSO) spécifique aux Dom

Janvier 2002 Aligement du revenu minimum d'insertion (RMI) des Dom sur le niveau métropolitain

Juillet 2003 : Création du forfait allocations familiales

2003 : Durcissement de l'indemnisation du chômage.

Janvier 2004 : Revenu minimum d'activité (RMA) et décentralisation du RMI (gestion par les Conseils Généraux).

2005 : Création de dispositifs incitatifs à la reprise d'activité : plan d'accompagnement à la recherche d'un emploi (PARE) étendu en 2006.

Janvier 2007 : Aligement de l'allocation parent isolé (API)

2009 : Création du RSA (revenu de solidarité active résultant de la fusion du RMI et API) en France métropolitaine, généralisation aux Dom au plus tard en 2011.

Pour en savoir plus

ALIBAY N., PICARD N., TRANNOY A. « Evaluation des effets de l'intéressement Aubry sur l'activité des bénéficiaires des minima sociaux à la Réunion »

Revue Française. d'Économie Vol 16, p. 125-167

<http://www.vcharite.univ-mrs.fr/pp/trannoy/documents/VersionRevueEcoDef4.pdf>

ALIBAY N. FORGEOT G. « La pauvreté dans les Dom : un état des lieux » Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000163/0000.pdf>

AUGRIS N. « L'allocation supplémentaire du minimum vieillesse » Document de travail de la Drees n° 105, décembre 2006

<http://www.sante.gouv.fr/drees/seriestat/pdf/seriestat105.pdf>

DELL F., LEGENDRE N. (2003) « De 1996 à 2000 la pauvreté monétaire baisse, puis se stabilise » Insee Première n°942, décembre 2003.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ff/942.pdf>

DENNIS I. et GUIO AC. « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken - partie 1 »

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF

France Portrait social, Insee 2008

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?id=188&nivgeo=0>

GOUTARD L., PUJOL J. « Les niveaux de vie en 2006 » Insee Première n°1203, juillet 2008.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1203/ip1203.pdf>

HENRY H. « Logement social : la percée du L.E.S » AntianeÉco n°20, mars 1993.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/publi/AE20_art12.pdf

RAVEL R. « La polarisation de l'emploi au sein des ménages de 1975 à 2002 » ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N° 402, 2007

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es402a.pdf

VANLERENBERGHE P. « RMI LE PARI DE L'INSERTION » La documentation française, 1992.

Une présentation synthétique des différents indicateurs se trouve sur le site du Sénat :

<http://www.senat.fr/eco/ec01/ec012.html>

Annexes

Taux de bas revenus et distance au seuil selon l'âge

Unité : % pour le taux et nombre pour la distance

Guadeloupe	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Moins de 35 ans	20,1	2,0	12,2	1,9	15,1	2,1
35 - 44 ans	20,5	2,4	18,7	1,9	21,4	1,9
45 - 54 ans	19,2	2,4	18,4	2,2	24,3	2,1
55 - 64 ans	22,0	2,1	11,1	2,4	17,2	2,5
Plus de 64 ans	8,8	1,9	4,3	2,0	9,6	1,7

Martinique	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Moins de 35 ans	16,6	2,4	19,5	1,9	33,8	1,7
35 - 44 ans	15,6	2,5	18,7	2,1	19,6	2,2
45 - 54 ans	22,3	2,4	16,6	2,1	22,5	2,3
55 - 64 ans	27,0	2,1	12,7	2,0	16,7	2,4
Plus de 64 ans	9,0	1,8	8,4	1,9	10,7	2,0

Guyane	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Moins de 35 ans	22,9	2,0	30,1	2,1	27,3	2,0
35 - 44 ans	24,0	2,0	29,9	2,0	28,3	2,1
45 - 54 ans	27,7	2,5	18,8	2,4	25,3	2,7
55 - 64 ans	22,1	2,1	17,1	2,5	28,5	2,8
Plus de 64 ans	30,0	1,6	18,1	2,3	18,1	2,2

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Taux de bas revenus et distance au seuil selon la structure familiale

Unité : % pour le taux et nombre pour la distance

Guadeloupe	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Homme seul	20,7	2,3	12,2	2,0	18,7	1,9
Femme seule	14,5	2,0	10,5	2,2	20,0	2,0
Famille monoparentale	24,3	1,7	15,4	1,7	24,5	1,6
Couple 0 enfant	12,4	2,7	10,1	2,8	8,0	2,5
Couple 1 enfant	7,9	2,9	14,4	2,2	15,0	2,5
Couple 2 enfants	10,1	2,3	19,4	1,8	11,5	2,1
Couple 3 enfants et plus	34,2	1,9	27,7	1,6	23,3	1,7

Martinique	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Homme seul	25,5	1,9	16,4	2,0	22,0	2,0
Femme seule	18,8	2,0	12,5	1,9	22,4	2,1
Famille monoparentale	23,2	1,7	24,8	1,6	31,9	1,7
Couple 0 enfant	7,6	3,4	8,7	2,3	8,1	2,6
Couple 1 enfant	8,0	3,0	7,5	2,4	13,4	2,5
Couple 2 enfants	7,6	2,6	8,9	2,1	12,0	2,4
Couple 3 enfants et plus	20,4	1,8	25,2	1,9	12,7	1,8

Guyane	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Homme seul	34,2	1,8	28,1	2,1	30,6	2,2
Femme seule	25,6	1,7	24,8	2,2	31,7	1,9
Famille monoparentale	30,2	1,5	37,1	1,6	31,8	1,6
Couple 0 enfant	7,3	3,0	7,9	3,6	9,0	4,3
Couple 1 enfant	12,5	2,7	12,2	2,6	13,1	3,2
Couple 2 enfants	18,6	2,1	16,0	2,3	15,1	2,4
Couple 3 enfants et plus	34,8	1,7	34,4	1,4	38,7	1,6

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Taux de bas revenus et distance au seuil selon la situation d'activité

Unité : % pour le taux et nombre pour la distance

Guadeloupe	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Cdi temps plein	4,7	3,1	3,9	2,7	6,4	2,8
Cdd, stage, temps partiel	21,3	2,2	20,4	1,8	19,8	2,1
Chômeur	43,7	1,2	31,5	1,3	42,3	1,0
Retraite	10,6	1,9	4,7	2,1	9,1	1,9
Autre inactif	32,3	1,3	22,0	1,5	44,3	1,2

Martinique	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Cdi temps plein	4,3	2,9	7,2	2,5	9,5	2,8
Cdd, stage, temps partiel	28,3	2,5	19,0	1,9	25,5	2,0
Chômeur	50,3	1,2	37,1	1,2	49,2	1,2
Retraite	9,7	1,8	9,3	1,9	11,6	2,0
Autre inactif	30,7	1,3	20,2	1,3	44,7	1,3

Guyane	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Cdi temps plein	7,8	2,5	10,7	2,9	9,0	3,4
Cdd, stage, temps partiel	22,0	2,4	26,4	1,9	22,0	2,0
Chômeur	79,7	0,7	49,4	1,1	56,7	1,0
Retraite	17,0	1,7	10,8	2,4	18,4	2,1
Autre inactif	64,4	1,1	51,4	1,3	48,4	1,1

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Taux de bas revenus selon la catégorie sociale

Unité : %

Guadeloupe	1995	2001	2006
	Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	25,8	23,1
Cadre du public	1,5	0,0	2,9
Cadre du privé	6,2	4,3	5,0
Employé du public	5,6	2,5	12,5
Employé du privé	17,9	12,9	21,8
Ouvrier	22,7	14,4	21,7
Sans profession	32,9	26,0	39,8

Martinique	1995	2001	2006
	Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	21,9	17,6
Cadre du public	0,0	5,2	9,8
Cadre du privé	4,0	9,4	9,6
Employé du public	12,8	11,8	17,0
Employé du privé	21,9	17,9	15,1
Ouvrier	19,5	16,4	23,4
Sans profession	35,8	30,9	55,4

Guyane	1995	2001	2006
	Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	28,4	25,9
Cadre du public	4,2	3,5	2,8
Cadre du privé	1,9	11,1	5,6
Employé du public	11,4	12,7	15,8
Employé du privé	27,7	32,0	27,4
Ouvrier	40,8	28,5	32,1
Sans profession	79,5	56,2	63,2

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Taux de bas revenus et distance au seuil selon le diplôme

Unité : % pour le taux et nombre pour la distance

Guadeloupe	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Sans diplôme	23,5	1,7	19,2	1,7	23,8	1,5
CAP, BEP BEPC	14,6	2,3	9,4	2,0	17,4	2,0
Baccalauréat et assimilés	4,8	3,3	6,1	2,9	9,9	2,7
Au-delà du baccalauréat	2,4	4,5	2,7	3,3	3,7	3,4

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Martinique	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Sans diplôme	26,9	1,5	21,3	1,6	25,4	1,6
CAP, BEP BEPC	9,1	2,5	15,1	1,8	18,4	2,0
Baccalauréat et assimilés	2,1	3,0	12,5	2,5	11,7	2,6
Au-delà du baccalauréat	0,0	4,5	2,3	3,4	11,8	3,5

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Guyane	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Sans diplôme	57,2	1,1	32,0	1,7	44,0	1,3
CAP, BEP BEPC	14,3	1,8	18,3	2,2	17,0	2,2
Baccalauréat et assimilés	7,9	2,6	11,0	2,6	12,7	2,9
Au-delà du baccalauréat	0,3	3,5	5,1	3,9	1,8	4,7

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Taux de bas revenus et distance au seuil selon le statut d'occupation du logement

Unité : % pour le taux et nombre pour la distance

Guadeloupe	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Propriétaire	19,5	1,9	13,7	1,9	17,9	1,9
Accédant	5,5	3,6	2,9	3,5	3,7	2,8
Locataire en secteur social	6,9	2,8	11,0	2,2	20,3	1,9
Locataire en secteur privé	28,3	2,1	21,1	2,0	28,4	2,0

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Martinique	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Propriétaire	17,1	2,2	9,9	1,9	15,7	2,2
Accédant	6,2	3,2	3,5	3,2	10,5	3,1
Locataire en secteur social	3,7	2,4	21,9	1,7	27,9	1,7
Locataire en secteur privé	29,3	2,1	37,9	1,5	29,7	2,0

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Guyane	1995		2001		2006	
	taux	distance	taux	distance	taux	distance
Propriétaire	41,3	2,0	24,5	2,2	29,8	2,2
Accédant	7,2	2,4	13,2	3,2	4,4	4,3
Locataire en secteur social	22,9	1,9	19,6	2,2	24,8	2,0
Locataire en secteur privé	17,5	2,1	31,4	1,9	32,9	2,0

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Les taux d'équipement des ménages

Attention : Pour l'ensemble des tableaux sur les taux d'équipement, les évolutions temporelles pour la Guyane sont souvent atypiques car le plan de sondage de l'enquête Budget de famille a été modifié d'un millésime de l'enquête à l'autre : au début limité à la zone côtière, il a ensuite été étendu à certaines communes de l'intérieur. Il ne faut surtout pas les interpréter comme une régression de l'équipement des logements guyanais.

Absence d'eau chaude

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		85,9	86,2	77,7	47,7	13,6
Martinique		85,4	80,6	68,4	45,0	16,8
Guyane		72,3	30,0	16,4	10,4	3,3
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		64,4	59,4	57,4	43,4	21,2
Martinique		65,3	60,2	59,0	35,1	16,6
Guyane*		89,6	70,1	56,8	32,0	14,9
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		64,7	53,3	40,6	27,8	11,2
Martinique		59,4	65,6	48,1	28,9	11,5
Guyane		84,6	77,3	59,2	42,1	9,6

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Présence de climatisation dans le logement

Unité : %

	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		3,5	4,3	6,6	17,4	35,7
Martinique		2,8	3,0	1,5	7,0	26,5
Guyane		9,2	11,1	13,6	27,7	40,3
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		10,1	11,8	20,7	26,1	48,0
Martinique		7,2	5,2	9,5	13,4	44,7
Guyane		5,9	8,2	21,0	31,6	56,8

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages équipés d'un réfrigérateur

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		72,5	75,2	79,8	84,6	86,3
Martinique		80,4	82,0	87,5	86,3	86,3
Guyane		60,8	57,6	61,8	57,7	59,1
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		92,2	93,1	94,1	96,0	96,2
Martinique		89,4	95,9	99,2	96,3	97,6
Guyane		72,1	91,3	88,7	94,7	96,8
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		95,6	92,2	97,4	98,3	97,7
Martinique		95,1	94,1	95,4	97,9	98,4
Guyane		81,9	93,0	93,8	98,3	97,6

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Proportion de ménages équipés d'une machine à laver le linge

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		52,3	52,3	58,1	76,7	78,4
Martinique		63,5	56,2	67,1	74,1	80,3
Guyane		37,8	53,2	59,1	54,6	54,3
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		69,0	71,2	75,1	83,0	90,3
Martinique		70,3	79,2	85,4	85,7	91,9
Guyane		44,0	74,7	72,3	83,6	91,7
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		72,1	69,5	84,7	94,6	91,8
Martinique		75,8	76,6	77,0	91,5	93,8
Guyane		57,3	71,8	81,5	83,3	90,8

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages équipés d'un four à micro ondes

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		3,5	3,1	7,1	16,3	34,0
Martinique		6,8	3,0	11,5	17,8	48,5
Guyane		2,2	15,6	24,0	30,0	39,0
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		17,4	21,2	26,7	34,6	55,2
Martinique		26,8	25,9	32,4	48,2	64,7
Guyane		12,6	14,5	23,4	39,5	56,2
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		51,2	45,1	60,0	71,8	69,8
Martinique		43,1	47,4	49,2	68,4	67,2
Guyane		31,0	32,4	44,4	60,6	71,0

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages équipés d'un poste de télévision

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		73,6	73,2	78,4	84,4	81,9
Martinique		78,8	73,9	85,6	84,2	85,8
Guyane		59,5	57,1	59,4	56,5	60,5
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		92,0	92,0	88,4	93,7	93,4
Martinique		85,0	93,0	98,3	93,5	94,2
Guyane		65,5	90,6	79,0	93,4	92,2
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		92,0	92,8	90,6	98,9	95,2
Martinique		93,8	90,5	92,8	92,2	92,5
Guyane		82,0	86,4	92,7	89,1	95,7

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Proportion de ménages abonnés à une chaîne télévisée payante

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		3,0	2,7	3,8	12,7	27,5
Martinique		9,3	8,7	12,1	21,7	36,0
Guyane		0,0	0,7	0,9	1,3	1,8
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		40,6	35,6	34,1	50,3	57,4
Martinique		38,2	39,2	48,0	47,9	61,5
Guyane		10,0	12,4	8,1	31,2	46,3
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		40,2	42,5	40,4	59,3	72,5
Martinique		57,6	47,2	46,9	64,0	64,6
Guyane		15,6	25,4	40,3	41,8	58,3

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages équipés d'un lecteur de DVD ou équivalent

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		21,2	24,3	30,7	48,0	56,4
Martinique		40,8	38,1	35,1	56,0	68,1
Guyane		24,2	37,6	40,9	45,1	54,8
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		35,7	30,2	34,2	52,6	62,6
Martinique		49,1	49,1	63,5	64,0	75,1
Guyane		30,3	34,5	38,6	55,8	67,0
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		33,6	32,5	31,6	48,0	63,2
Martinique		42,1	35,8	38,5	51,8	58,9
Guyane		48,0	51,3	56,6	57,6	62,5

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages équipés d'une chaîne hifi

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		17,8	14,7	22,8	37,7	55,2
Martinique		34,4	31,7	35,3	53,6	60,9
Guyane		14,0	31,9	39,5	42,1	56,4
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		25,3	30,9	29,4	44,0	58,4
Martinique		47,8	44,8	54,2	57,2	71,2
Guyane		34,2	44,5	47,4	56,4	67,5
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		37,2	38,4	36,3	52,6	66,4
Martinique		36,8	35,3	33,7	50,4	62,5
Guyane		40,6	44,8	52,7	52,9	64,3

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Proportion de ménages équipés d'un téléphone fixe

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		80,0	80,3	89,8	91,5	95,5
Martinique		88,3	88,6	91,7	93,7	99,1
Guyane		54,2	84,2	93,3	91,1	86,4
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		75,3	77,6	84,4	91,2	96,2
Martinique		78,8	92,9	91,7	94,3	97,1
Guyane		47,2	64,8	66,7	86,3	93,1
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		61,2	71,0	83,0	84,6	92,4
Martinique		71,7	73,0	84,7	88,8	89,4
Guyane		44,2	54,1	62,0	80,7	92,0

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages équipés d'un téléphone portable ou de voiture

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		2,5	0,6	2,4	3,6	14,0
Martinique		2,4	0,0	0,0	6,4	11,8
Guyane		0,4	0,0	7,1	0,0	5,2
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		21,0	21,3	26,3	35,6	47,9
Martinique		31,8	30,2	28,6	36,2	44,2
Guyane		20,1	24,8	30,3	35,2	37,7
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		48,1	38,6	41,3	58,1	65,9
Martinique		60,5	52,5	52,4	75,0	87,4
Guyane		63,2	72,9	67,2	76,8	82,1

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Proportion de ménages équipés d'un ordinateur

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		1,8	0,0	2,2	10,6	16,3
Martinique		0,6	0,6	2,8	10,0	21,7
Guyane		0,2	4,4	7,6	8,9	20,7
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		6,6	4,4	7,9	18,6	30,8
Martinique		7,7	7,4	8,7	24,8	44,3
Guyane		7,0	7,2	10,1	20,1	45,9
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		18,6	17,5	22,0	40,8	55,8
Martinique		28,1	26,6	23,4	44,3	63,8
Guyane		13,7	25,8	24,5	56,5	73,6

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Proportion de ménages raccordés à internet

Unité : %

	1995	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		0,4	0,0	0,0	1,4	7,4
Martinique		1,5	1,1	2,6	4,1	18,5
Guyane		1,5	3,4	1,7	8,7	22,3
	2001	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		7,1	4,6	11,4	24,6	39,9
Martinique		14,2	16,7	17,6	33,2	45,7
Guyane		6,6	7,8	15,4	35,7	63,3
	2006	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Guadeloupe		2,1	2,2	5,0	10,3	15,2
Martinique		9,7	4,3	8,3	14,4	23,5
Guyane		3,1	4,6	7,4	25,3	34,7

donc internet haut débit

Source : Insee - Enquête Budget de Famille

Annexes

Taux d'équipement des ménages en véhicules automobile

Unité : %

Guadeloupe	Pas de véhicule		1 véhicule		2 ou plus	
	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil
1995	75,9	49,7	22,9	35,2	1,2	15,1
2001	59,0	38,0	36,5	50,5	4,5	11,5
2006	53,7	33,2	35,6	44,7	10,7	22,1

Source : Enquête Budget de Famille

Unité : %

Martinique	Pas de véhicule		1 véhicule		2 ou plus	
	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil
1995	75,1	45,6	20,7	39,4	4,2	15,0
2001	54,8	35,9	41,1	48,1	4,1	16,1
2006	52,9	26,9	38,4	49,0	8,8	24,1

Source : Enquête Budget de Famille

Unité : %

Guyane	Pas de véhicule		1 véhicule		2 ou plus	
	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil	sous le seuil	au-delà du seuil
1995	85,3	53,0	11,0	36,7	3,8	10,3
2001	73,4	32,7	24,1	51,0	2,5	16,4
2006	69,9	33,4	22,7	43,9	7,4	22,6

Source : Enquête Budget de Famille

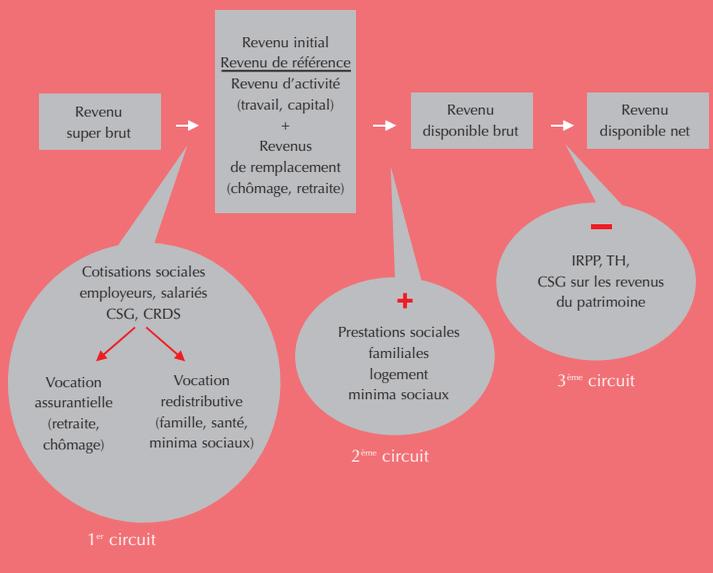
Annexes

Revenus et redistribution des revenus

Le revenu superbrut, ou revenu primaire, inclut l'ensemble des cotisations, employeur ou employé, et les contributions telles que la CSG ou la CRDS. Ce revenu superbrut correspond au coût total du travail payé par les employeurs.

Le circuit des prélèvements sociaux constitue la première étape de la redistribution. Il correspond à une redistribution instantanée entre les cotisants et les ayants droit. À l'issue de cette étape, le revenu brut du travail devient le revenu de référence. Il représente les revenus perçus au titre des facteurs de production, travail ou capital, auxquels s'ajoutent les revenus de remplacement (pensions de retraites et indemnités de chômage).

Les différentes « étapes » de la redistribution



Source : D'après France portrait social 2000-2001

Le passage du revenu superbrut au revenu de référence se fait par deux types de prélèvements, selon qu'ils sont assurantiels, comme l'assurance vieillesse et l'assurance chômage, ou redistributifs (tous les autres).

Les second et troisième circuits de redistribution correspondent aux transferts sans contrepartie qui relèvent d'une logique d'aide plutôt que d'assurance sociale d'une part, et aux prélèvements de nature fiscale d'autre part.

Le revenu disponible brut est calculé après prise en compte des prestations familiales (allocations familiales, allocation de rentrée scolaire...), des minima sociaux (revenu minimum d'insertion, minimum vieillesse) et des allocations pour le logement. Enfin, le revenu disponible net est obtenu après déduction des impôts directs sur le revenu et le patrimoine.

Directeur de la publication : René Jean
Rédaction en chef : Elisabeth Lauret
Assistance de rédaction : Annick Couillaud
Auteurs : Gérard Forgeot, Cynthia Celma (Insee)
Cartographie : Ali Benhaddouche
Maquette et impression : IDC 0590 93 78 28

La publication a été réalisée dans le cadre d'une convention entre l'Institut Nationale de la Statistique
et des Etudes Economiques (Insee) et les Caisses d'Allocations Familiales d'Antilles-Guyane

Code Sage : PAUVAG080

Code ISBN : 2-11 063309



9 782110 631305

Prix : 8 euros

dépôt légal : mai 2009